

Le magazine mensuel  
de Nouvoitou

# L'écho des moulins

[www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr)

Mars 2018 / n°101



## FÊTE DE PÂQUES

Le programme



## SPECTACLE

« L'Œil de la Bête »



**NOUVOITOU**  
BIEN VIVRE ENSEMBLE



## »»» P. 02 VIE MUNICIPALE



- 02 > Permanences
- 03 > Édito du maire
- 04 > Travaux à l'école publique
- 04 > Jardiner au naturel
- 05 > Lutte par piégeage
- 05 > Réglementation des élevages
- 05 > Réglementation de l'usage des dés herbants



## »»» P. 06 INFOS COMMUNALES

- 06 > Fête de Pâques
- 07 > Médiathèque
- 08 > Artempo
- 08 > Spectacle « L'Œil de la Bête »
- 09 > École Saint-Martin
- 09 > CCAS : vacances solidaires
- 09 > Salon de l'Herbe
- 09 > Journée des Associations

# »»» Som- maire

## »»» P. 10 VIE ASSOCIATIVE



- 10 > JSN Sophrologie
- 10 > JSN Badminton
- 11 > APE Chêne Centenaire
- 11 > JSN Basket



## »»» P. 12 À VOTRE SERVICE & AGENDA DE MARS

### À noter

#### PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE

Chaque samedi de 10h à 12h - sur rendez-vous.

#### PERMANENCE DES ADJOINTS

Chaque samedi de 10h à 12h

#### PERMANENCES D'URBANISME

- Instructeur au service Droits des Sols de Rennes Métropole et Architecte Conseil : **lundi 19 mars de 9h30 à 12h** (prendre rendez-vous au préalable en Mairie au 02 99 37 65 17).

#### AUTORISATIONS D'URBANISME

Permis de construire et déclarations préalables accordés entre le 13 janvier et le 12 février 2018 :

- Denis Richet, 5 rue du clos Tinel : pose d'un portail
- Roger Masson, 16 place de la Grée Barel : pose de clôture
- Jean-Marc Legagneur, 15 bis rue du Teillac : modification porte de garage
- Ernest Morel, 31 Epron : pose de panneaux solaires
- Sylvie Boulevard, 1 rue du Douaire : modification de cheminée
- Christophe Isaac, 6 Le Gobigné : modification de façade
- Soleco, La Rembourgère : pose de panneaux solaires

#### Crédits photos :

Mairie, Associations de Nouvoitou, Artempo, Ludivine Sibelle, Coraline Lafon

Directeur de la publication : Jean-Marc Legagneur, Maire

Déléguée à la communication : Sylvie Panaget, Conseillère

Création/mise en page : Diabolo, le studio graphique d'Imprim'Services

Impression : Bémo Graphic Imprimeur

# Le mot du Maire



## La réforme des rythmes scolaires



Il y a 5 ans, la réforme des rythmes scolaires, souhaitée par le ministre de l'Éducation Nationale, Vincent Peillon, constituait un des éléments clés de la refonte de l'école, vers davantage de bien-être et de réussite pour les élèves. Cette réforme s'appuyait sur un ensemble de recommandations d'experts et spécialistes du domaine, et après une large consultation intégrant l'ensemble des partenaires, nous en avons approuvé la finalité tant il s'agissait de favoriser la réussite scolaire et l'intérêt de nos enfants.

Nous avons, à l'époque, conçu une organisation et un contenu pour la mise en place des rythmes scolaires qui ont été utilisés comme modèle par de nombreuses communes, ce qui nous a valu les félicitations de l'Inspecteur d'Académie.

À chaque époque, pour ne pas dire chaque gouvernement ses vérités...

Les nouveaux rythmes scolaires, la semaine de 4,5 jours font à nouveau l'objet de discussions et sont pour certains remis en cause.

Pour autant, rien n'est plus légitime que de s'interroger sur la pertinence d'une disposition après quelques années d'application. Fort de ce principe, la municipalité et ses partenaires sur le sujet se sont donnés le temps de la réflexion pour une prise de décision sur le maintien ou non de la semaine de 4,5 jours à la rentrée 2018. Pour les élus, une seule cible : le bien-être de l'enfant.

L'enquête auprès des familles (cf. EDM de novembre 2017) se révélant significative : 76 % de retours de questionnaires et 62 % pour le retour à la semaine de 4 jours, avec le constat de plus de fatigue pour les enfants et en particulier les plus jeunes a été entendu par les élus puisque le Conseil Municipal du 11 décembre 2017, sur la base de ces arguments, a voté à l'unanimité le retour à la semaine de 4 jours.

La décision locale revenant au Conseil d'École, ce dernier a suivi la position municipale en date du 11 janvier dernier. Les services de l'Éducation Nationale doivent valider ce principe dans le courant du mois de mars.

On ne peut que regretter que les services de l'État n'aient, pas de leur propre initiative, effectué un bilan de la semaine de 4,5 jours avant de laisser les élus et conseils d'école prendre une décision locale, qui bien que le plus souvent étayée, est loin de faire l'unanimité des communes. Certains ont eu le courage d'imposer cette réforme sur la base d'avis dits éclairés, d'autres n'ont pas eu l'autorité d'imposer une position. Pour ma part, nul gouvernement ne sera exempt de présenter un bilan qualitatif et financier sur l'effet de cette réforme.

Cette nouvelle organisation pour la rentrée 2018 nous conduit à travailler sur l'accueil des enfants le mercredi. Élus et agents sont mobilisés pour proposer aux familles, en relation avec les associations, un service de qualité. Nous pourrions donc très prochainement vous présenter les dispositions que nous souhaitons mettre en œuvre pour la rentrée 2018.

L'avenir de nos enfants est primordial, nous avons mis en place depuis 2008 un ensemble de dispositions et d'investissements pour l'amélioration du service scolaire et parascolaire. Le travail de l'atelier Agenda 21 et des élus sur ce plan a été, et continue à être remarquable, et nous pouvons nous en féliciter. Gageons que chacun dans son domaine, poursuit sa mobilisation pour l'avenir de nos enfants car quelle qu'en soit l'échelle, chaque contribution participe à construire un avenir serein pour notre jeunesse et notre société.

Bien cordialement,  
Jean-Marc Legagneur, Maire.



## L'école du Chêne Centenaire En travaux

Un nouveau chantier sera ouvert au printemps 2018 pour satisfaire aux exigences réglementaires relatives à la mise en accessibilité aux personnes handicapées des établissements communaux recevant du public.

Les cheminements dans l'enceinte de l'école seront redéfinis à cette occasion et la cour de récréation reconfigurée, pour intégrer les contraintes topographiques, l'implantation de futurs bâtiments, les besoins en éclairage, les contraintes organisationnelles et notamment la volonté de séparer plus nettement les espaces dédiés aux élèves du primaire de ceux dédiés aux classes de maternelle. Le projet intègre également un certain nombre de dispositions concourant à la mise en sécurité de l'école, requises au titre du PPMS de l'établissement (Plan Particulier de Mise en Sécurité), notamment le contrôle de ses accès avec l'installation d'un portillon doté d'un visiophone et d'une gâche électrique, la mise en place d'un dispositif d'alerte interne...

Ces travaux se dérouleront de **mi-avril à fin juillet**. Ils s'achèveront avec la déconstruction d'une partie des locaux modulaires, vieillissants et énergivores, que la livraison des dernières salles de classe et le retour à la semaine de 4 jours permettront de libérer à partir de la rentrée prochaine.



## Comment démarrer un jardin au naturel?



### ANIMATION

**Samedi 7 avril**  
**De 14h30 à 17h**

Sur le site des jardins familiaux à « L'Olivet »

### PRATIQUE

Animation gratuite, sur inscription  
au 02 99 37 42 71

Un jardin, c'est parfait pour les repas entre amis, les jeux pour enfants, pour flâner, bouquiner... Le temps consacré au jardin doit rester du domaine du loisir et non pas de la corvée ! Donc pas question de passer son temps à désherber. Alors, comment aménager judicieusement pour :

- Un jardin zéro pesticide de synthèse : pour préserver sa santé et l'environnement,
- Un jardin sans déchet vert : pour désengorger les déchetteries et profiter d'une ressource indispensable à la vie du sol,
- Un jardin accueillant la biodiversité : afin de conserver les équilibres naturels, se (re)connecter à la nature et éviter les produits chimiques.

**Quel choix d'aménagement, avec quels végétaux ? Comment créer un potager et éviter le désherbage ?**



La Maison de la Consommation et de l'Environnement (MCE) et les jardiniers brétiliens proposent une animation sur le thème « comment démarrer un jardin au naturel ? » Chaque participant recevra le nouveau guide de la MCE « Mon jardin au naturel, bien le démarrer en quelques gestes simples ».



## Le point sur...



### LUTTE PAR PIÉGEAGE

La lutte par piégeage des ragondins et des rats musqués est obligatoire dans l'intégralité du département (arrêté préfectoral du 30 août 2017).

30 % de ces animaux sont porteurs de la leptospirose (risque de contamination des animaux au pâturage), risque sanitaire pour les pêcheurs, fermeture des bases nautiques et de loisirs (Servon-sur-Vilaine en 2016).

La FGDON (Fédération départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) est chargée de coordonner cette lutte.

Sur la commune, deux piégeurs agréés œuvrent bénévolement, qu'ils en soient remerciés.

Sur la période allant du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 30 juin 2017, 279 ragondins et 44 rats musqués ont été piégés. Les cadavres doivent être déposés au congélateur des services techniques, l'enlèvement est assuré par les services d'équarrissage.



### RÈGLEMENTATION DES ÉLEVAGES OVINS ET CAPRINS

#### PRATIQUE

E.D.E de Bretagne  
service identification  
BP 60545 - 22195 Plérin

La déclaration de tous les élevages est obligatoire pour des raisons de surveillance sanitaire. Sur la commune, 25 élevages sont identifiés :

- 9 élevages ovins/caprins,
- 11 élevages ovins,
- 5 élevages caprins.

Très souvent les détenteurs assurent de façon satisfaisante le bouclage de leurs animaux, mais la tenue du registre d'identification est souvent oubliée.

Ce registre est obligatoire et de la responsabilité de l'éleveur. Sa forme est libre (cahier, classeur). Il doit être conservé pendant 5 ans. Il vous sera demandé en cas de contrôle par l'administration.

#### Synthèse des obligations réglementaires :

- Déclarer **avant le 31 mars** les effectifs présents au 1<sup>er</sup> janvier,
- Boucler les animaux,
- Tenir à jour le registre d'identification, y inscrire les mouvements d'animaux (naissances, perte, consommation, vente) et conserver les bons d'équarrissage.
- Remplir les documents de circulation à chaque mouvement d'animaux (vente ou abattoir)

## NE TRAITEZ PAS À PROXIMITÉ DE L'EAU

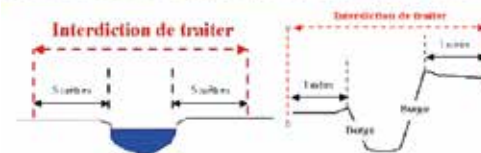
### Rappel de la réglementation

En lien avec le comité syndical du bassin versant de la Seiche, la commune de Nouvoitou a choisi d'adhérer à un programme d'actions sur la réglementation concernant l'usage des désherbants.

Les pollutions par les désherbants sont une des pollutions les plus importantes de l'eau. En tant que particulier et utilisateur de pesticides, vous êtes concernés. Dans ce sens, des arrêtés préfectoraux ont été pris pour interdire tout désherbage chimique à proximité des caniveaux et fossés même sans eau, et à moins de 5 mètres d'un cours d'eau.

En 2017, après constatation du non-respect de l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> février 2008, 7 habitants Nouvoitouciens ont reçu un document sur cette réglementation.

Cette démarche reste une information et une sensibilisation au respect de l'environnement.



**Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés : particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs. En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement.**



Marie-Paule Anger, conseillère déléguée à l'environnement





# Fête de Pâques

**SAMEDI  
31 MARS**

L'association « Galet'Saucisse » organise, avec le concours du Comité des Fêtes, dans le cadre des traditionnelles fêtes de Pâques, la 6<sup>ème</sup> édition de course de Solex de Nouvoitou. Durant 4 heures, sur le même circuit que les années passées, 41 équipages de 2 pilotes, répartis en 6 catégories de machines, de l'origine au super-prototype, se disputeront la première manche du challenge « Bretagne-Pays de Loire » 2018.

**À 14h : Départ style « Le Mans », arrivée jugée vers 18h**  
Buvette et restauration sur place. La circulation sur le circuit sera interdite de 12h à 18h30. Les riverains du lotissement « Métairie 2 » pourront utiliser la rue des Meuniers pour rejoindre la rue des Tisserands pour entrer/sortir du lotissement (passage entre Métairie 1 et Métairie 2).



**DIMANCHE  
1<sup>er</sup> AVRIL**

- **11h : Chasse à l'œuf - salle Le Tilleul**  
*pour les enfants de moins de 7 ans*
- **13h30 : Courses cyclistes D1 D2**  
*9 tours, soit 63 Kms*
- **13H32 : Courses cyclistes D3 D4**  
*8 tours, soit 56 Kms*
- **15h15 : Courses cyclistes Senior 2-3 Junior et PC**  
*14 tours, soit 98 Kms*



*Circulation tolérée et obligatoire dans le sens de la course de 12h30 à 19h. Il est demandé de suivre les itinéraires de déviation. Ne pas laisser de véhicules stationnés sur l'itinéraire des courses le dimanche 1<sup>er</sup> avril de 8h à 19h. Passage entre Métairie 1 et 2 ouvert tout le week-end.*

- **20h : Dîner - salle Le Tilleul**  
Ouvert à tous.  
Au menu : Tartine « surprise » sur lit de salade, rougail saucisses, riz et légumes, tarte poires amandes.  
Tarif : 15 € (boisson comprise). Sur réservation.  
Réservation : Mme Gaudissant au 02 99 37 29 55 ou comitedesfetesnouvoitou@sfr.fr au plus tard le lundi 26 mars

## PRATIQUE

“Galet'Saucisse” :  
galetsaucisse@pionet.fr

## À NOTER

Une exposition sur l'univers du Solex à Nouvoitou aura lieu à la Médiathèque **du 30 mars au 11 avril**, aux horaires d'ouverture et toute la journée du 31 mars.

**Tout le week-end petits et grands pourront profiter de la fête foraine ainsi que des diverses attractions. Le Comité des Fêtes vous proposera buvette, sandwiches, galettes saucisses, frites et crêpes.**

**LUNDI  
2 AVRIL**

- **De 8h à 18h : Braderie et vide-greniers**  
Emplacement au prix de 2 € le m linéaire pour les particuliers. Pas de réservation. Nous plaçons les bradeurs à leur arrivée de 6h à 8h. Déballage autorisé à partir de 6h.  
*Stationnement interdit le 2 avril de 4h à 20h (arrêté communal) : rues de Vern, de Châteaugiron, du Clos Tinel, de Domloup, place de l'église, rue de l'Abbaye (du bourg jusqu'au croisement de l'avenue Jean Langlois) et rue Menault.*

- **Démonstration de Zumba**



# Médiathèque « Pré en bulles »

## CONFÉRENCE - DÉBAT « LA PLACE DES FEMMES DANS L'INDUSTRIE DU CINÉMA »

**Jeudi 8 mars à 20h30**

Animée par Sandy Seneschal.

En partenariat avec l'association « Clair Obscur ».



**PRATIQUE**

Gratuit, sur inscription au 02 99 37 84 71

## PARTENAIRE AVEC LE SUET

La médiathèque propose les **22, 29 mars et 5 avril** aux classes maternelles des écoles des séances « musique et livre » : des lectures d'albums accompagnées de musique avec une professionnelle.

## EXPOSITION « L'UNIVERS DU SOLEX À NOUVOITOU »

**Du 30 mars au 11 avril**

L'association « Galet'Saucisse » s'invite à la médiathèque pour présenter l'univers du solex à travers des photographies, des engins et pièces détachées ainsi que différents accessoires. Une façon originale d'évoquer la culture du solex sur la commune d'hier à aujourd'hui.



## INAUGURATION D'UNE GRAINOTHÈQUE Samedi 17 mars à 14h Médiathèque « Pré en bulles »



### Une grainothèque, quèsaco ?

Sur le principe d'une bibliothèque ou d'une vidéothèque, des graines seront mises à disposition du grand public. Ainsi, les semences de légumes, fleurs, céréales..., n'attendront qu'à être prises afin d'être semées dans vos jardins.

### Une grainothèque, pourquoi ?

Nous souhaitons avant tout partager notre intérêt pour les graines et le jardin en valorisant une biodiversité cultivée locale, adaptée au territoire, à laquelle tout le monde peut contribuer.

Le partage est une manière économique, libre et solidaire de faire (re)découvrir les trésors de la nature à nos enfants, à nos voisins... C'est un geste qui a permis de bâtir la diversité des semences depuis des millénaires.

Outre la mise à disposition des graines, nous proposerons également des animations pour faire vivre la grainothèque, sensibiliser et informer quant à la thématique des semences.

### Comment, qui, quand ?

Libre à vous de prendre gratuitement les graines qui vous plaisent et d'en remettre si vous le souhaitez. À cette fin, nous mettrons à disposition des documents et proposerons des ateliers pour informer et former sur la production de semences : même si c'est un geste simple, quelques précautions sont à prendre parfois afin d'assurer des graines de qualité.

Il s'agit d'un nouveau service de la médiathèque « Pré en bulles » qui sera accessible aux heures d'ouverture.

**Nous sommes une poignée d'habitants réunis depuis plusieurs mois autour de ce projet porté par l'association « Des petits pas pour l'Homme ». Le groupe reste ouvert à toute personne intéressée.**

**PRATIQUE**

Anne-Marie au 06 73 15 35 40  
ou [contact@dpph.fr](mailto:contact@dpph.fr)



## Événements à venir

### SOIRÉE TREMPLIN « LES MEILLEURES VOIX » ASSOCIATION ARTEMPO Samedi 17 mars à 20h30 Salle Le Bocage

La finale du « Tremplin Les Meilleures Voix » réunira les 18 plus belles voix de tout le grand Ouest, parmi une centaine de candidats auditionnés. Tous amateurs et animés par cette même passion de la chanson, de la musique et de la scène.

Qui remportera l'édition 2018 ? Le vainqueur désigné par le jury remporte un coaching, un enregistrement studio et la réalisation de son clip vidéo. Les 3 finalistes



remportent des lots offerts par le groupe SonoWest. Le concours est présidé par Claude Sitruk, producteur éditeur et fondateur du célèbre groupe BB Brunes. Une soirée musicale qui s'annonce divertissante et éclectique.

Cette soirée est proposée en partenariat avec la municipalité de Nouvoitou.



#### PRATIQUE

Tarifs : Plein 10 € / Réduit 8 € / Gratuit (- de 10 ans)

Renseignement - Réservation au 02 99 96 08 77 - <http://www.loftstudio.fr/le-tremplin/>



Ce projet a été accueilli en résidence durant deux semaines à la fin de l'année 2017 et une étape de travail a été présentée aux classes de CM1 et CM2 de l'école du Chêne Centenaire.

### SPECTACLE « L'ŒIL DE LA BÊTE » Mercredi 11 avril à 17h30 Salle Le Bocage

*Par la Compagnie La Plaine de Joie  
À partir de 8 ans*

Artiste virtuose de la roue cyr et allemande, Tanguy Simonneaux vient, entouré de deux artistes de cirque, Stéphanie Constantin et Domingos Lecomte, pour présenter sa nouvelle création « L'Œil de la Bête », mêlant théâtre, magie et cirque.

Créatures mystiques et féériques surgiront sur une scène occupant la salle de spectacle à 360°.

Assis autour d'une piste de bois et de métal, le public embarquera pour un voyage inspiré des foires et fêtes foraines d'autrefois.

#### PRATIQUE

Tarifs : 4 € enfant, 6 € adulte / Carte Sortir ! gratuit enfant, 4 € adulte  
Renseignement - Réservation au 02 99 37 84 71



## Coup d'œil sur...

### L'ÉCOLE SAINT-MARTIN À LA RÉSIDENCE DU PARMENIER

Pour la petite histoire : le jeudi 18 janvier, les résidents du Parmenier ont accueilli les élèves de MS/GS/CP de l'école Saint-Martin pour la confection de la galette des rois. Avec l'aide des résidents, les élèves ont pu réaliser des galettes de différentes saveurs (frangipane, pommes et chocolat). Quelques œufs cassés à côté du saladier ! Quelques petits doigts qui ont raclé le fond du plat ! Et voilà !

Tous se sont retrouvés le lendemain pour la dégustation de la galette ! Une fois les fèves retrouvées, nous avons pu couronner les rois et les reines de la fête ! Les GS/CP ont clôturé l'après-midi par la récitation d'une poésie « *Bonjour Monsieur l'Hiver* » de Patrick Bousquet et un chant « *La galette* » de Pierre Lozère. À très bientôt !

#### À NOTER

Les portes ouvertes de l'école Saint-Martin auront lieu le **vendredi 23 mars**.

### JOURNÉE DES ASSOCIATIONS ÇA SE PRÉPARE !

La première édition s'est déroulée en 2016. L'équipe municipale a souhaité mettre à nouveau en avant l'élan associatif qui souffle sur la commune en invitant les associations à l'organisation d'une journée des associations, le **samedi 26 mai** à l'espace Le Bocage et au complexe sportif.

Après une première réunion en janvier (bilan de l'édition 2016 et organisation du rendez-vous 2018) une prochaine rencontre est prévue le **mercredi 14 mars** à 20h en Mairie.

Les associations désireuses de rejoindre la dynamique autour de l'organisation de cette journée et souhaitant participer à cette réunion peuvent contacter Nicolas Rausch au 02 23 37 09 89 ou [vieassociative@nouvoitou.fr](mailto:vieassociative@nouvoitou.fr).



### CCAS VACANCES SOLIDAIRES POUR LES SENIORS

Le programme « Séniors en vacances » de l'A.N.C.V. et des CCAS de Nouvoitou, Vern-sur-Seiche, Corps-Nudet et Saint-Armel vous proposent un séjour tout compris à la résidence ODESIA de Saint-Clément des Baleines (Île de Ré) du **samedi 9 au samedi 16 juin**.

#### PRATIQUE

Renseignements auprès du CCAS au 02 99 37 65 12

### SALON DE L'HERBE ET DES FOURRAGES



Le Salon de l'Herbe et des Fourrages est un événement organisé par la société PROFIELD EVENTS, propriétaire de ce dernier. En 2018, ce salon se déroulera les **mercredi 30 et jeudi 31 mai** à Nouvoitou, sur les terres de la Ferme de la Vallée de la Seiche. Réservé à un public de professionnels de l'agriculture, le Salon de l'Herbe et des Fourrages a pour spécificité de permettre aux exposants de montrer en conditions réelles l'utilisation de leurs machines. Dans le cadre de la gestion des entrées et des points de restauration, Profield Events recherche des hôteses et des serveurs.

#### PRATIQUE

[www.salonherbe.com](http://www.salonherbe.com)

CV à envoyer à [sdiesnis@profildevents.com](mailto:sdiesnis@profildevents.com) avant le 11 mai

## Du côté des associations

### JSN BADMINTON LE PASSAGE DES PLUMES



**Le passage des plumes est l'équivalent du passage des ceintures au judo et permet d'évaluer les acquis techniques des jeunes licenciés.**

Tenue de raquette, déplacements, frappes main haute sont autant de critères qui ont été évalués lors de cette session « pass'bad » (passage de plumes) le vendredi 26 janvier dernier. Cela a permis de valider pour la plupart des jeunes, les connaissances techniques et tactiques apprises depuis le début de la saison.

21 jeunes du club ont pris part à cette session : 15 ont obtenu leur plume jaune (1<sup>er</sup> niveau de validation), 1 a obtenu sa plume verte (2<sup>nd</sup> niveau) et 1 autre jeune a

validé la plume rouge (4<sup>ème</sup> et dernier niveau). Il s'agit de Ann de Labbey qui a atteint ce Graal et qui peut rendre fier le club ainsi que l'entraîneur David Patin, qui aime cette phase où « l'élève est en train de dépasser le maître ».

L'encadrement a été assuré par Yann Jolivel, représentant le comité départemental de badminton, David Patin, éducateur sportif, ainsi que 3 membres du bureau (Laurent Goupil, Denis Meauzé et Frédéric Popa).

Pour conclure cette belle animation, une galette des rois a été offerte à tous les jeunes ainsi qu'aux parents permettant de créer un nouveau moment convivial au sein de cette section.

#### PRATIQUE

- Laurent Goupil (président) : laurentgoupil@orange.fr 02 99 37 27 91 - 06 79 48 81 36
- Frédéric Popa (vice-président) : frederic.popa@ac-rennes.fr - 06 81 40 82 16
- Denis Meauzé (trésorier) : d.meauze@orange.fr
- Thomas Guirriec (secrétaire) : thomas@guirriec.fr

### JSN SOPHROLOGIE ET RELAXATION LE MATIN

Afin répondre à la demande des personnes de tout âge disponibles en journée, la JSN Sophrologie va proposer un cours supplémentaire salle des Sorbiers, au Bocage, tous les mercredis matins de 9h30 à 10h30 à compter du 14 mars.

La pratique matinale permet de dynamiser son corps en douceur pour démarrer une bonne journée, ceci dans un environnement calme et propice à l'écoute de soi. La première séance sera l'occasion de vous informer et de faire un essai.

#### PRATIQUE

Tarifs : 52 € les 12 séances.

Si vous êtes intéressé(e), merci d'indiquer votre participation par téléphone au 06 18 39 78 49.





## A.P.E. CHÊNE CENTENAIRE

**L'année scolaire est déjà bien entamée et les projets de l'école se concrétisent.**

Notre école profite toujours avec bonheur des événements et médiations proposés par les communes voisines (Vern volume, Visite de la ville et Tous au Cinoche à Châteaugiron, Court Métrange à Rennes...).

Les plus grands (CM1-CM2) ont déjà prévu de traverser la baie du Mont Saint-Michel au printemps et les CE1-CE2 iront découvrir « *les Légendes du Roi Arthur* » au mois de mai.

Tous ces projets, et bien d'autres à venir, sont cofinancés par les parents de chaque classe et par l'Association des Parents d'Élèves qui, par ses diverses actions, permet de mettre à disposition de l'école des fonds et du matériel indispensables à la concrétisation de ces projets.



### À NOTER

Suivre les actualités, la programmation des événements sur [www.facebook.com/APEecolenouvoitou](http://www.facebook.com/APEecolenouvoitou)



## JSN BASKET L'ÉQUIPE DE BASKET RHABILITÉE !

**L'équipe U13 de basket de Nouvoitou ainsi que les membres du bureau remercient vivement Monsieur Chauviré, directeur de HYPER U de Châteaugiron, pour la subvention accordée visant à l'achat de nouveaux maillots et shorts.**



**PRATIQUE**

[jsn.basket@gmail.com](mailto:jsn.basket@gmail.com)

Nos jeunes joueurs, déjà bien prometteurs dans leur poule, n'en seront que plus motivés pour tout donner lors de leurs prochains matches.

En ce début d'année, c'est l'heure, pour l'association des Jeunes Sportifs de Nouvoitou section Basket, de faire un bilan sur les inscriptions et de revenir sur les objectifs du club : c'est 13 licenciés, jeunes de 9 à 13 ans. Ces inscriptions ont permis d'inscrire une équipe U13 (joueurs et joueuses né(e)s entre 2005 et 2007) en

championnat départemental. L'approche du club est de développer l'esprit d'équipe, d'apprendre à évoluer dans le respect des règles et surtout de partager une passion dans une ambiance conviviale.

Alors pour une pratique en loisir ou en compétition, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'une des membres du bureau pour des renseignements complémentaires ou à vous rendre au stand du club lors de la journée des associations de Nouvoitou qui aura lieu le **26 mai 2018**.

# Agenda Mars 2018



## » Jusqu'au 24 mars

- Exposition / Photographies de Carole Thévenot

📍 Médiathèque « Pré en bulles »

## » Vendredi 2 mars

- Marché de 16h30 à 19h
- 📍 Place Haute
- À 18h / Rencontre avec Carole Thévenot

📍 Médiathèque « Pré en bulles »

## » Dimanche 4 mars

- Sortie motos / JSN Moto Loisir

## » Lundi 5 mars

- Don du sang / EFS
- 📍 Salle Le Bocage

## » Jeudi 8 mars

- À 20h30 / Conférence/débat « La place des Femmes dans l'Industrie du Cinéma »

📍 Médiathèque « Pré en bulles »

## » Vendredi 9 mars

- Marché de 16h30 à 19h
- 📍 Place Haute

## » Mercredi 14 mars

- À 14h / Lire et faire Lire
- 📍 Médiathèque « Pré en bulles »

## » Vendredi 16 mars

- Marché de 16h30 à 19h
- 📍 Place Haute

## » Samedi 17 mars

- Repas / Club des Bons Amis
- 📍 Salle Le Tilleul
- À 14h / Inauguration de la grainothèque / DPPH
- 📍 Médiathèque « Pré en bulles »
- À 20h30 / Tremplin Les Meilleures Voix / Artempo
- 📍 Salle Le Bocage

## » Dimanche 18 mars

- Sortie motos / JSN Moto Loisir

## » Lundi 19 mars

- Belote / Club des Bons Amis
- 📍 Salle Le Bocage
- À 20h30 / Vie Libre
- 📍 Salle « Préfa Asso Le Tilleul »

## » Vendredi 23 mars

- Marché de 16h30 à 19h
- 📍 Place Haute

## » Samedi 24 mars

- À 12h30 / Repas des aînés
- 📍 Salle Le Bocage

## » Lundi 26 mars

- À 20h / Conseil Municipal
- 📍 Mairie

## » Mercredi 28 mars

- À 14h / Lire et faire Lire
- 📍 Médiathèque « Pré en bulles »

## » Vendredi 30 mars

- Marché de 16h30 à 19h
- 📍 Place Haute
- Carna'Boum / A.P.E. Chêne Centenaire
- 📍 Salle Le Bocage

## » Samedi 31 mars Dimanche 1<sup>er</sup> avril Lundi 2 avril

- Fête communale de Pâques
- Samedi 31 / à partir de 14h / Course Solex / Galet'Saucisse
- Dimanche 1<sup>er</sup> / à 11h : Chasse à l'œuf / de 13h à 15h30 : Courses cyclistes / Comité des Fêtes
- Lundi 2 avril / de 8h à 18h / Braderie et vide-greniers / Comité des Fêtes

## À NOTER EN AVRIL

- Samedi 7 de 14h30 à 17h : « Comment démarrer un jardin au naturel ? » - Jardins Familiaux à « L'Olivel »
- Mercredi 11 à 17h30 : Spectacle « L'œil de la bête » - Cie La Plaine de Joie - Salle Le Bocage
- Jusqu'au 11 : Exposition « L'univers du solex à Nouvoitou » - Galet'Saucisse - Médiathèque « Pré en bulles »
- Vendredi 13 à 20h31 : « Les aiguilleurs » - Théâtre à gogo - Salle Le Bocage

# À votre service

## Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi, mercredi : 8h30 - 12h  
Mardi, jeudi, vendredi : 8h30 - 12h / 14h - 17h  
Samedi : 9h - 12h  
02 99 37 42 71  
E-mail : [accueilmairie@nouvoitou.fr](mailto:accueilmairie@nouvoitou.fr)  
Site Internet de la commune : [www.nouvoitou.fr](http://www.nouvoitou.fr)

## Service Urbanisme

02 99 37 65 17 - [urbanisme@nouvoitou.fr](mailto:urbanisme@nouvoitou.fr)  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h

CCAS 02 99 37 65 12 - [ccas@nouvoitou.fr](mailto:ccas@nouvoitou.fr)  
Mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h45 et de 14h à 17h. Sur rendez-vous le mercredi matin

## Service Animation Sportive

02 99 37 65 15 - 06 16 68 21 45  
[d.patin@nouvoitou.fr](mailto:d.patin@nouvoitou.fr)

## Service Animation Enfance

Espace rue du Chêne Centenaire  
02 99 37 67 86 - 06 23 81 10 13  
[animationenfance@nouvoitou.fr](mailto:animationenfance@nouvoitou.fr)

## Service Animation Jeunesse

Maison des Jeunes - 06 09 42 17 60  
[animationjeunesse@nouvoitou.fr](mailto:animationjeunesse@nouvoitou.fr)

## Pic&Colég'RAM

2 rue de Vern - 02 23 07 14 58  
[ram@nouvoitou.fr](mailto:ram@nouvoitou.fr)

## Médiathèque

12 rue de Châteaugiron - 02 99 37 84 71  
[mediatheque@nouvoitou.fr](mailto:mediatheque@nouvoitou.fr)  
Mardi : 16h30-18h30 - Mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h30 - Vendredi : 16h30-18h30 - Samedi : 10h-12h30 et 14h- 17h  
- Pôle multimédia : [multimedia@nouvoitou.fr](mailto:multimedia@nouvoitou.fr)  
- Service Vie associative et culturelle :  
02 23 37 09 89 - 06 27 15 79 10  
[vieassociative@nouvoitou.fr](mailto:vieassociative@nouvoitou.fr)

## École publique «Le Chêne Centenaire»

02 99 37 42 70  
Directrice : Madame Amélie Bahoff

## École Privée «Saint-Martin»

02 99 37 40 76  
Directrice : Madame Claire Joubert

## Correspondants Presse

- Ouest-France :  
Christine Cordon - [christinecordon@yahoo.fr](mailto:christinecordon@yahoo.fr)  
- Journal de Vitré :  
Franck Pelhate - [envoiinfo@gmail.com](mailto:envoiinfo@gmail.com)

## Déchèterie

- Informations : Service Déchets de Rennes Métropole au 0 800 01 14 31  
Collecte des déchets ménagers (bac gris) le lundi à partir de 14h,  
Collecte des déchets recyclables (bac jaune) le jeudi, semaine impaire, à partir de 15h  
- Saint-Armel au lieu-dit « Les Garmeaux »  
Ouverte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h - Fermée le jeudi après-midi, dimanche et jours fériés

## Paroisse

Messe à 9h le mardi et à 9h30 le dimanche (alterné avec Domloup)  
Presbytère - 16, avenue Pierre le Treut à Châteaugiron au 02 99 37 40 56

## Point Accueil Emploi

(P.A.E.) intercommunal à Vern-sur-Seiche :  
02 99 62 99 00  
Ouvert au public tous les matins de 9h à 11h30 (sauf mercredi). Sur rendez-vous l'après-midi